



# Rapport annuel 2021-2022

## Comité des affaires universitaires et de l'innovation

---

Centre intégré universitaire  
de santé et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale

# **Rapport annuel 2021-2022**

## **Comité des affaires universitaires et de l'innovation**

---

Direction de la recherche

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Capitale-Nationale

Déposé au conseil d'administration le : 21 avril 2022

## COMPOSITION

Le comité des affaires universitaires et de l'innovation (CAUI) est composé de quatre membres du conseil d'administration, dont un représentant de l'Université Laval. Le président-directeur général est membre d'office du comité. Sa composition au 31 mars 2022 était la suivante :

- M. Rénaud Bergeron, président, vice-recteur aux affaires externes, internationales et à la santé de l'Université Laval, représentant des universités affiliées
- M. Louis Boisvert, pharmacien et représentant du Comité régional sur les services pharmaceutiques (CRSP)
- M. Simon Lemay, membre indépendant, expertise en protection de la jeunesse
- M. Michel Delamarre, président-directeur général du CIUSSS de la Capitale-Nationale
- POSTE VACANT (mai 2021 à mars 2022) représentant des universités affiliées. Ce poste sera pourvu, à partir d'avril 2022, par Marie-Hélène Gagné, professeure titulaire, École de psychologie de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

### Invités

- M. Yves De Koninck, directeur de la recherche
- M. Martin Lafleur, directeur de la Direction de l'enseignement et des affaires universitaires
- Mme Chantal Pilote, adjointe à la coordination administrative de la recherche

## MANDAT

Le comité des affaires universitaires et de l'innovation (ci-après « CAUI ») exerce les fonctions prévues par la *Loi sur les services de santé et les services sociaux* (article 181) et le *Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CIUSSS de la Capitale-Nationale* (article 32). Le CAUI s'assure de la réalisation des orientations stratégiques de chacun des volets de la mission universitaire de l'établissement. Il veille à l'atteinte des objectifs de rendement fixés pour chacun des volets de cette mission. Il s'assure que l'établissement prenne les moyens pertinents pour promouvoir et développer les connaissances et l'expertise par la recherche et l'innovation, en évaluer l'impact, ainsi que fournir aux étudiants un encadrement et un environnement d'apprentissage qui favorisent la réussite académique, le transfert de connaissances et le rayonnement. Le CAUI fait des recommandations au conseil d'administration notamment sur :

- les dossiers de renouvellement de candidatures des instituts universitaires;
- la révision des politiques institutionnelles touchant l'enseignement, la recherche et l'innovation;
- toute matière ayant une incidence sur le développement et l'innovation en enseignement, en recherche et en évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé;
- la nomination et la révocation des membres des comités d'éthique de la recherche sectoriel (CER-S);
- l'exercice des différentes fonctions du comité.

## RÉUNIONS

Au cours de la dernière année, le comité s'est réuni à 5 reprises, soit le 28 mai, 25 août, 20 octobre et le 9 décembre 2021, ainsi que le 10 février 2022.

## ASSIDUITÉ

Le taux de participation des membres aux réunions du comité est presque de 100% pour 2021-2022.

## RÉALISATIONS

### **Présentation du centre de recherche VITAM par Jean-Pierre Després**

- Convenir des éléments à présenter et à ramener aux membres du CA pour une présentation en juin 2021.

### **Cadre réglementaire de la recherche et documents afférents**

- Analyser et commenter le cadre réglementaire de la recherche et les documents afférents (règlement, politiques et procédures) afin de suggérer aux membres du CA leur adoption.

### **Plan d'action du CAUI**

- Rédiger le plan d'action annuel du CAUI. Ce plan permet d'établir les sujets et les priorités pour la prochaine année.

### **Établir le fonctionnement avec les comités d'éthique de la recherche**

- Analyser et commenter les travaux de la DQEPE en lien avec le processus de renouvellement et de la nomination des membres, présidents et vice-présidents des comités d'éthique de la recherche en lien avec le nouveau mandat du CAUI.

### **Projet Lac de données**

- Appuyer le projet du Lac de données à la suite de la présentation.

### **Présentation de l'évaluation des technologies et des modes d'intervention en santé et services sociaux (ETMISS) par Julie Villeneuve**

- Faire connaître aux membres les travaux et démontrer l'impact de certains ETMISS sur la pratique clinique.

### **Présentation du service transfert et rayonnement de la DEAU par Julie Villeneuve.**

- Faire connaître aux membres les travaux de l'équipe du service de transfert et rayonnement. Appuyer l'importance de faire connaître les travaux en lien avec la mission universitaire.

## PERSPECTIVES POUR 2022-2023

Les perspectives pour 2022-2023 seront la nomination de trois présidents des comités d'éthique (CER), le renouvellement des membres des CER, le suivi des rapports de la mission universitaire, le maillage recherche-clinique.

Rénald Bergeron

Président du comité des affaires universitaires et de l'innovation

Centre intégré  
universitaire de santé  
et de services sociaux  
de la Capitale-Nationale

Québec

